

Patronale Life Real Estate Fund



en savoir plus →

INTRODUCTION

Ce fonds d'investissement interne de type branche 23 est proposé par Patronale Life SA.

Le fonds Patronale Life Real Estate se spécialise dans le secteur immobilier et a pour objectif d'accroître la valeur de ses parts à long terme tout en générant un rendement supérieur à celui de l'indice FTSE EPRA Nareit Euro Zone. Ce fonds n'investit pas directement dans l'immobilier, mais plutôt dans des entreprises opérant dans ce domaine.

NOTRE DOMAINE D'APPLICATION

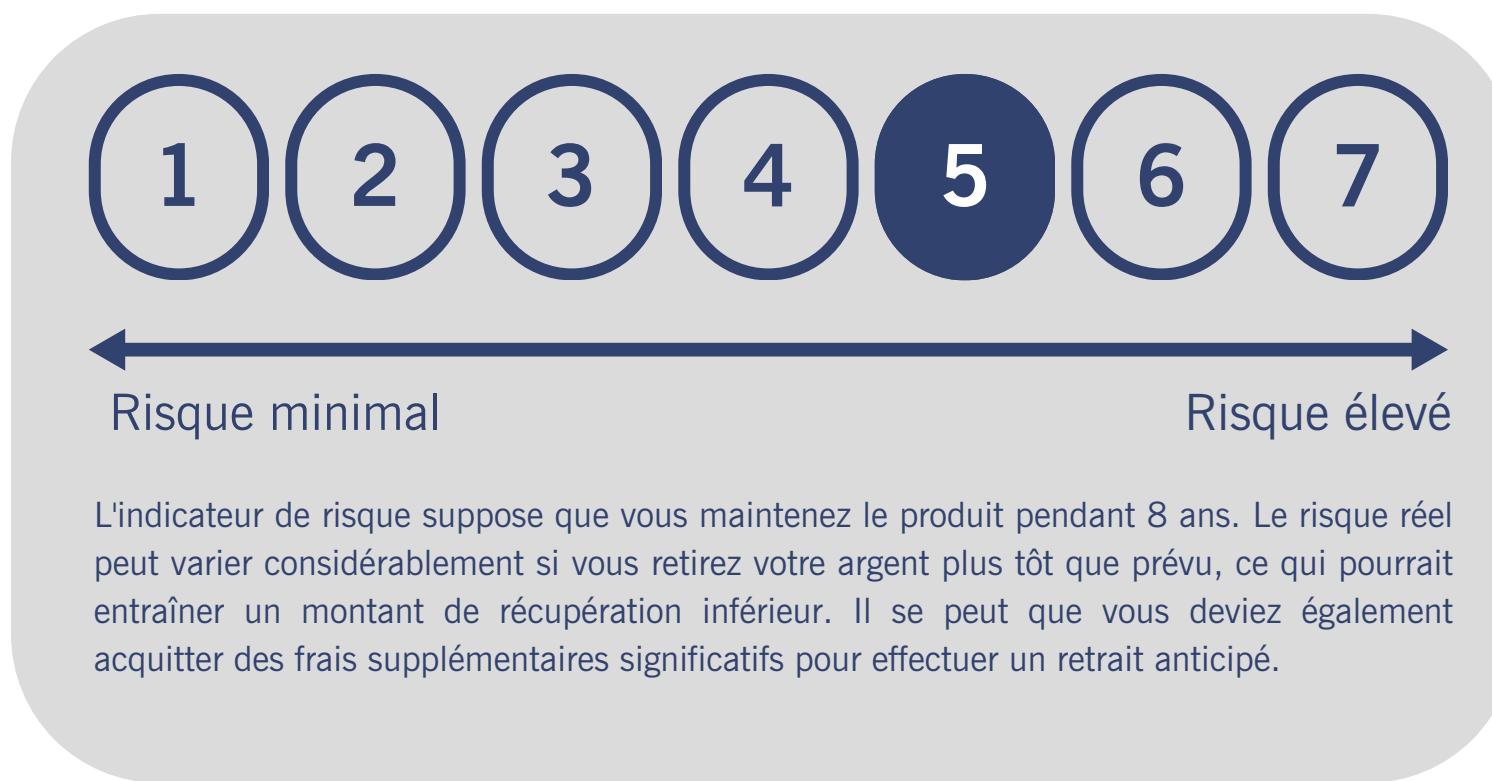
Le domaine d'action de Patronale Life Real Estate s'étend à la zone euro, mais grâce à notre expertise approfondie du secteur immobilier au Benelux et en France, nous concentrons principalement nos efforts sur cette région. Nous sélectionnons avec soin les investissements dans ces zones afin de générer des rendements optimaux, tout en gardant à l'esprit la stabilité à long terme et les opportunités de croissance.

DIVERSIFICATION ET CHOIX

Nous assurons une diversification réfléchie entre les pays et recherchons des entreprises offrant une combinaison équilibrée de rendement des dividendes et de potentiel de valorisation.

Avec ce fonds, nous choisissons un mélange de diverses classes d'actifs immobiliers (bureaux, logistique, commercial, résidentiel, etc.) en fonction de l'évolution du marché, tout en nous efforçant d'identifier les entreprises les plus performantes dans chacune de ces catégories.

INDICATEUR DE RISQUE



Période suggérée

Au minimum 8 ans

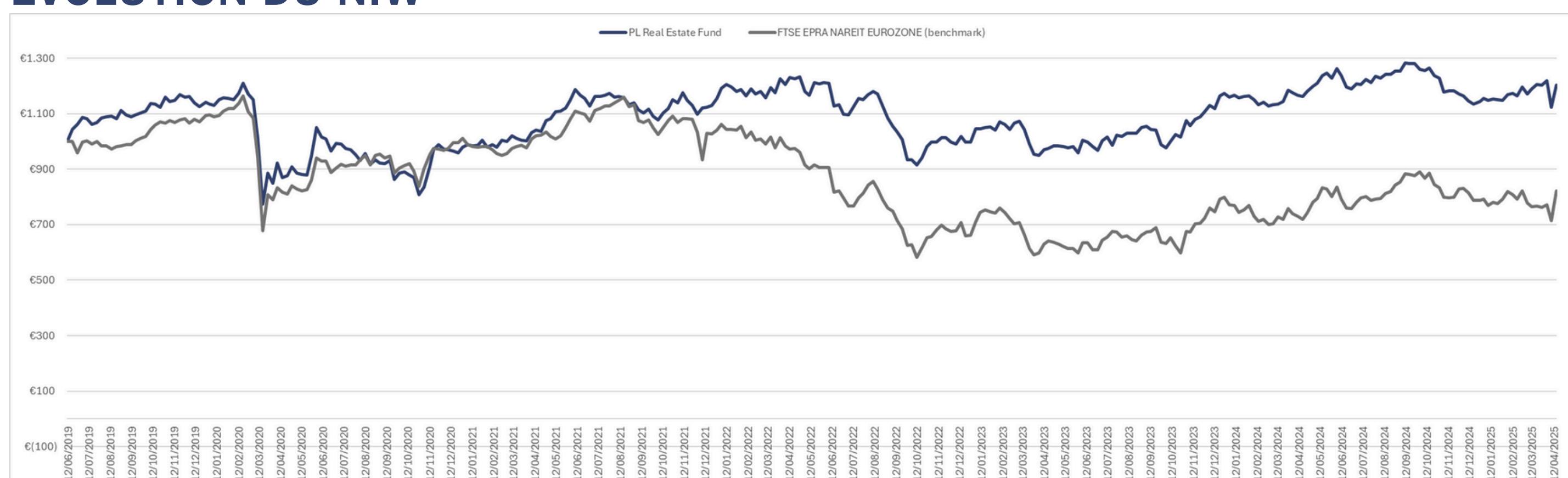
Montant minimal d'inscription

2.500 €

Date de fondation

12 juin 2019

ÉVOLUTION DU NIW



*Le NIW est disponible ici : <https://www.patronale-life.be/fr/cours-et-tarifs/cours-branche-23>

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Politique d'investissement :

- Investit de 0 à 100 % de ses actifs en actions et en obligations.
- Peut allouer de 0 à 100 % des actifs dans des instruments de trésorerie.
- Axé sur des investissements immobiliers équilibrés et à long terme dans une vaste gamme d'actions et d'obligations.
- Vise à obtenir un équilibre optimal entre le risque et le rendement par le biais d'une gestion active sur les marchés européens.

Opportunités d'investissement :

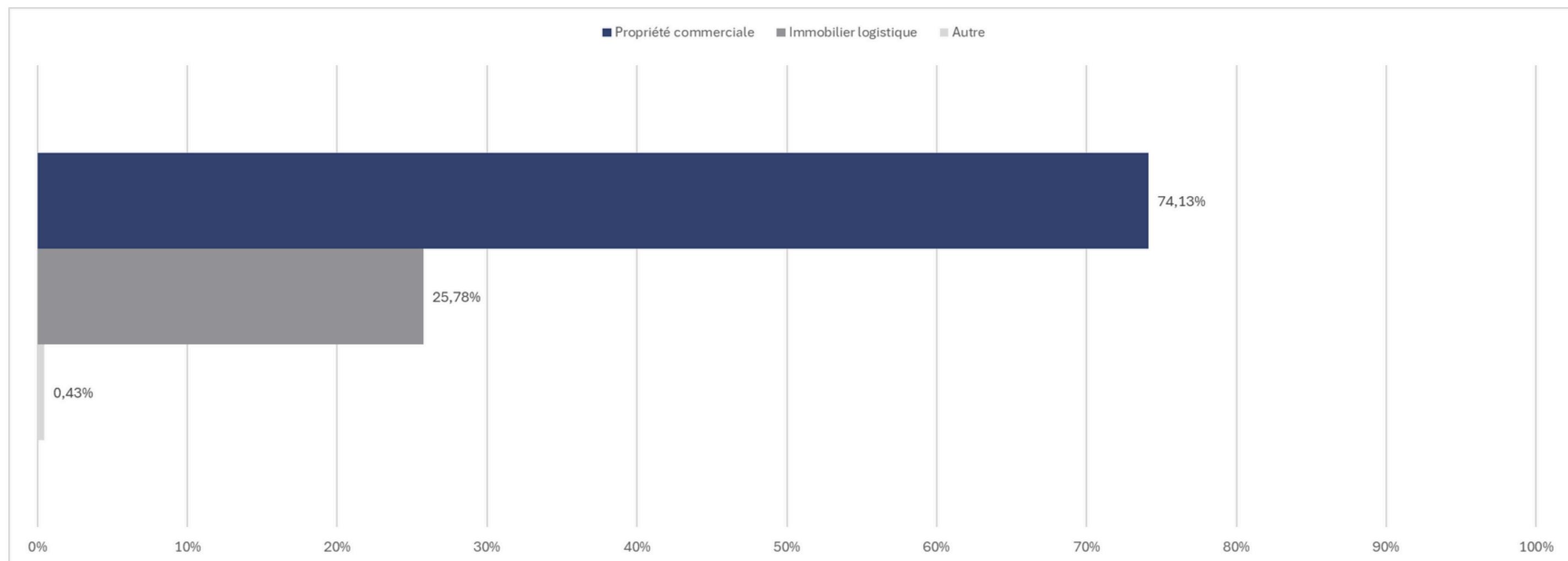
- Jusqu'à 100 % de la valeur liquidative peuvent être investis dans des obligations à haut rendement, des obligations convertibles, des devises et des instruments du marché monétaire.
- Les investissements se limitent à la zone euro.
- Investir dans des instruments de revenu fixe directs et des actifs immobiliers cotés.
- Peut également investir dans des instruments du marché monétaire.

Limites :

- Un maximum de 100 % peut être alloué à des actions directes.
- Un maximum de 100 % peut être alloué à des instruments à revenu fixe.
- Un maximum de 20 % peut être composé d'instruments émis par le même émetteur ou le même groupe.
- Toute participation directe est restreinte à 20 %.

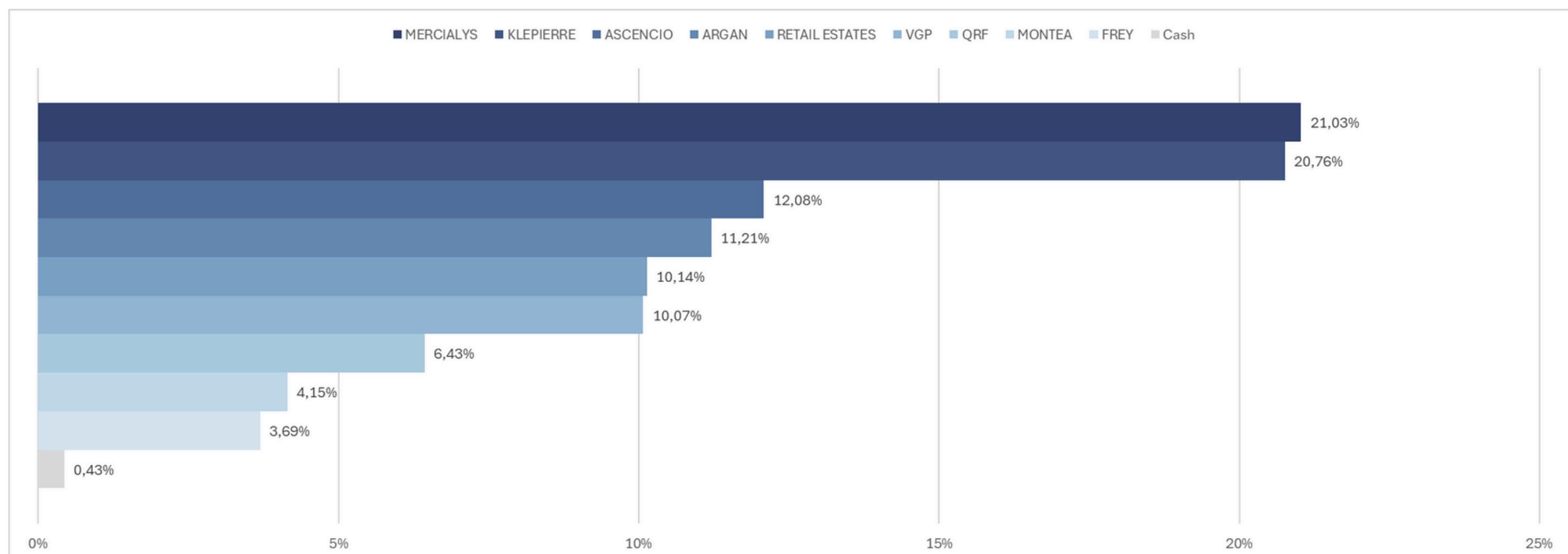
COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DU FONDS

TYPE D'INVESTISSEMENT



Le fonds n'investit pas directement dans l'immobilier, mais plutôt par le biais de sociétés engagées dans ces activités immobilières.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT.



POINTS FORTS :

- Diversification à travers divers segments immobiliers ainsi que dans plusieurs pays et régions.
- Les actions immobilières présentent généralement un rendement de dividende à la fois attractif et stable.
- Un excellent complément pour les investisseurs possédant déjà un portefeuille d'actions et d'obligations.
- Accès à un portefeuille immobilier considérablement diversifié avec un capital restreint.

RISQUES :

- Aucune garantie sur le capital : la valeur varie en fonction des actifs sous-jacents.
- Risques associés au marché boursier immobilier européen cotée.
- Risque de concentration : se focalise exclusivement sur le secteur immobilier européen, avec certaines valeurs immobilières détenant une part de marché significative.
- Le versement des dividendes et les rendements des actions immobilières peuvent fluctuer en fonction des performances.
- L'augmentation des taux d'intérêt peut exercer une influence défavorable sur l'évaluation des actions immobilières.

RENDEMENTS ANNUELS

FONDS	YTD (12/03/2025)	1 AN	3 ANS	DEPUIS LE LANCEMENT (12/06/2019)
PL Real Estate Fund	5,12%	3,47%	-0,72%	3,22%
FTSE EPRA NAREIT EUROZONE (indice de référence)	4,52%	12,30%	-5,41%	-3,28%

*Veuillez noter que les performances antérieures ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les investissements comportent des risques, y compris le risque de perte de capital.

**Les rendements nets mentionnés prennent en considération le régime fiscal applicable à un client moyen non professionnel - personne physique. Les situations individuelles peuvent différer.

FRAIS ET CHARGES POUR LE CLIENT

RATIO DES DÉPENSES GLOBALES (TER)	
	2,04%
Frais administratifs	0,80%
Gestion financière	1,00%
Impôt sur les titres financiers	0,15%
Taxe d'abonnement	0,0925%

INFORMATIONS

Société de gestion Patronale Life SA

Date de création : 12 juin 2019

COMMENT PUIS-JE SOUMETTRE UNE PLAINE ?

Vous pouvez toujours joindre directement l'intermédiaire qui vous a recommandé le produit. Les réclamations relatives au produit Boutique, Patronale Life et/ou à l'intermédiaire qui vous a conseillé ce produit peuvent être envoyées à :

- Par courrier : Patronale Life SA, Service des plaintes, Avenue Bischoffsheim 33, 1000 Bruxelles
- Par courriel : plaintes@patronale-life.be
- Par téléphone : +32 2 511 60 06

Si aucune solution satisfaisante ne vous est offerte, vous pouvez contacter l'Ombudsman des Assurances, Square De Meeûs 35, 1000 Bruxelles (email : info@ombudsman-insurance.be), sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice.

AUTRES INFORMATIONS ESSENTIELLES

Le preneur d'assurance recevra chaque année un aperçu détaillé de son contrat d'assurance, conformément aux exigences de la législation belge. Les valeurs liquidatives actuelles et la fiche SFDR peuvent être consultées à l'adresse suivante: <https://www.patronale-life.be/fr/cours-et-tarifs/cours-branche-23>. Patronale Life publie régulièrement des informations sur ce produit sur le site www.patronale-life.be.

Toute décision de souscription à ce produit doit être fondée sur une analyse approfondie du document d'informations clés, le règlement de gestion du fonds et des conditions générales. Ces documents sont accessibles gratuitement sur notre site internet ou peuvent être obtenus par l'intermédiaire de votre conseiller ou à l'adresse life@patronale-life.be.

 Patronale Life est une entreprise d'assurances belge